

Communiqué de presse

FDJ et sa Fondation d'entreprise s'engagent pour la rénovation du mythique vélodrome Jacques Anquetil « La Cipale »

Boulogne, le 28 novembre 2024 – La Française des Jeux et sa Fondation d'entreprise s'engagent pour la rénovation du vélodrome Jacques Anquetil « La Cipale », dans le cadre de leur mécénat auprès de la Fondation du patrimoine.

A l'occasion d'un déplacement organisé en présence de Charles Lantieri, Président de la Fondation d'entreprise FDJ et Directeur général délégué du groupe FDJ, de Pierre Rabadan, adjoint à la Maire de Paris en charge du sport, des Jeux Olympiques et Paralympiques et de la Seine, et de Alexandre Giuglaris, Directeur général de la Fondation du patrimoine, le groupe FDJ et sa Fondation ont annoncé leur soutien à la restauration de ce vélodrome mythique situé dans le Bois de Vincennes, à Paris, avec un engagement financier de 1,2 million d'euros.



Vélodrome Jacques Anquetil « La Cipale » de Paris

Inauguré en 1896, le vélodrome a occupé une place majeure dans l'histoire du cyclisme national et international. La Cipale a accueilli les épreuves de cyclisme sur piste des Jeux Olympiques 1900 et 1924, mais aussi de football ou de rugby. Il a également été le terrain privilégié des arrivées du Tour de France entre 1968 et 1974. Marc Madiot, manager de l'équipe cycliste Groupama-FDJ, a ainsi emprunté la piste du vélodrome lorsqu'il était coureur cycliste professionnel. Au début des années 2000, en tant que manager, il y a aussi accompagné les coureurs de l'équipe cycliste de La Française des Jeux.

Le vélodrome Jacques Anquetil dispose d'éléments architecturaux uniques, à l'image de ses tribunes de style « Eiffel », dont les charpentes métalliques ont été construites par le célèbre architecte Jean Camille Formigé en 1909. La restauration des tribunes et la réhabilitation des gradins permettront au vélodrome d'accueillir de nouvelles compétitions sportives ainsi que des événements culturels dans le bois de Vincennes.

FDJ et sa Fondation d'entreprise, mécènes de la Fondation du patrimoine

Le groupe FDJ et sa Fondation d'entreprise sont mécènes de la Fondation du patrimoine et soutiennent à ce titre des projets spécifiques pour contribuer à la sauvegarde du patrimoine français en péril.

Depuis 2018, les actions de mécénat de FDJ et de sa Fondation d'entreprise ont ainsi permis de contribuer pour plus de 4 millions d'euros aux projets de la Fondation du patrimoine.

A l'image du financement de FDJ et de sa Fondation dédié au projet de rénovation du site YMCA Paris, qui a bénéficié d'un soutien de 1,2 million d'euros (*en savoir plus*), la restauration du vélodrome Jacques Anquetil s'inscrit dans la volonté du Groupe d'œuvrer à la préservation du patrimoine sportif remarquable.

Le projet favorisera le développement de la pratique du sport pour tous à travers de nombreux événements sportifs organisés chaque année ainsi que la mise en œuvre de compétitions sur piste hebdomadaires (épreuves handisport et épreuve de cyclisme féminin « La Cipaliennne »). « La Cipale » mettra aussi à disposition une aire d'entraînement pour les locataires de l'Insep et accueillera le siège d'associations et clubs sportifs.

Ce soutien permettra également la mise en place de dispositifs d'insertion sociale et professionnelle déployés sur le chantier de restauration. La Fondation FDJ souhaite ainsi soutenir l'action d'associations spécialisées dans l'insertion professionnelle de publics fragiles (jeunes bénéficiaires du RSA, allocataires des minima sociaux, demandeurs d'emploi de longue durée...) en favorisant leur socialisation et leur retour à l'emploi par l'accompagnement de projets professionnels.

L'offre de jeux Mission Patrimoine

Par ailleurs, depuis 2018, plus de 180 millions d'euros ont été collectés grâce à l'offre de jeux Mission Patrimoine pour soutenir le patrimoine national en péril. Parmi les plus de 950 projets sélectionnés depuis 2018 par la Mission Patrimoine, plus de 620 sites sont d'ores et déjà sauvés ou sur le point de l'être : 340 projets sont terminés et 280 chantiers sont en cours.

Pour **Stéphane Pallez, Présidente directrice générale du groupe FDJ** : « *Nous sommes très heureux de nous engager aujourd'hui sur la restauration de La Cipale qui marie notre engagement sur la rénovation du patrimoine en péril, aux côtés de la Fondation du patrimoine, avec notre investissement continu dans le cyclisme et plus généralement dans la pratique sportive à tous niveaux.* »

Pour Guillaume Poitrinal, **Président de la Fondation du patrimoine** : « *Le projet de restauration du site de La Cipale est emblématique des actions de la Fondation du patrimoine : faire revivre, aux bénéfices des habitants, un lieu historique, en intégrant des clauses de réinsertion. Nous sommes ravis de pouvoir compter à nouveau sur le mécénat fidèle du groupe FDJ et de sa Fondation pour soutenir le patrimoine français et favoriser sa transmission aux générations futures.* »

Pour **Anne Hidalgo, Maire de Paris** : « *La signature de cette convention de mécénat est une excellente nouvelle ! Elle incarne une ambition forte, celle de prolonger l'élan de cet été olympique en soutenant la pratique sportive à Paris, grâce à la rénovation de ses*

équipements emblématiques. Je me réjouis de cette restauration d'envergure, rendue possible grâce à notre collaboration avec La Française des Jeux et la Fondation du patrimoine. Dans les années à venir, La Cipale pourra accueillir des courses cyclistes, pour toutes et tous, mais aussi des événements culturels, renforçant toujours plus le dialogue entre sport et culture. »

A propos de la Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine a été créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997. Organisée autour de ses 21 délégations régionales, elle appuie son action sur un réseau de plus de 1000 délégués bénévoles qui œuvrent chaque jour à la préservation de ce patrimoine de proximité. Depuis sa création il y a plus de 25 ans, la Fondation du patrimoine a soutenu financièrement la restauration de plus de 41 000 sites patrimoniaux publics et privés. Ces théâtres, églises, fontaines, manufactures, parcs, demeures, véhicules anciens et autres constituent une immense richesse pour la France dans un monde en évolution constante. En participant activement au renforcement de l'attractivité des territoires, la Fondation est devenue au fil des années, un partenaire privilégié des acteurs locaux et un moteur efficace du développement économique durable de notre pays, en contribuant à la création d'emplois, en participant à la transmission des savoir-faire, à l'insertion professionnelle, et à la formation des jeunes. Le mécénat populaire qui fait appel à la générosité publique est l'outil le plus emblématique de la Fondation du patrimoine. Actuellement, la Fondation du patrimoine porte près de 2 500 projets ouverts aux dons sur son site internet.

A propos de la Fondation d'entreprise FDJ

Créée en 1993, la Fondation d'entreprise FDJ agit pour l'égalité des chances. Elle soutient des projets d'intérêt général destinés à des personnes en difficulté (précarité économique, sociale et culturelle, handicap...). Elle s'attache notamment à accompagner des projets innovants pour l'éducation et l'inclusion dans la société, dans une dynamique de co-construction avec les associations porteuses des projets. La Fondation FDJ est dotée d'un budget de 25 millions d'euros sur la période 2023-2027 (soit une hausse de près de 30 % par rapport à la période 2018-2022).

A propos du groupe FDJ

Le groupe FDJ est un champion européen des jeux d'argent et de hasard, avec un large portefeuille de marques iconiques et une excellence technologique reconnue. Fort de près de 6 000 collaborateurs et présent dans une quinzaine de marchés régulés en Europe, le Groupe propose une offre de jeux diversifiée et responsable, sous droits exclusifs et en concurrence : jeux de loterie en France et en Irlande, dans un large réseau de points de vente et en ligne ; paris sportifs en point de vente en France ; et jeux en ligne en concurrence (paris sportifs et hippiques, poker et casino en ligne, sur les marchés où ces activités sont autorisées). Le groupe FDJ inscrit la responsabilité au cœur de sa stratégie et promeut une pratique récréative du jeu d'argent. Le groupe FDJ est coté sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (Compartiment A - FDJ.PA) et fait notamment partie des indices SBF 120, Euronext 100, Euronext Vigeo 20, EN EZ ESG L 80, STOXX Europe 600, MSCI Europe et FTSE Euro.

Pour plus d'informations, www.groupefdj.com

 @FDJ  FDJ  @FDJ_officiel  @FDJ

Contact presse

01 41 10 33 82 | servicedepresse@lfdj.com

Groupe FDJ | La Française des Jeux
3-7, quai du Point du Jour - CS10177
92650 Boulogne-Billancourt Cedex
www.groupefdj.com

